

Privatisation généralisée



L'étiquetage droite/gauche est utile pour repérer spatialement les partis politiques dans le parlement. Il existe bien des différences entre Parti Socialiste et Union pour un Mouvement Populaire. En revanche, ils partagent un fond commun et de nombreuses incohérences.

Le parti à gauche majoritaire de notre hémicycle, pratique aujourd'hui le libéralisme économique, c'est-à-dire le désinvestissement de l'Etat dans la sphère économique. Le Parti Socialiste accepte l'idée que la concurrence généralisée doit être mise en place le plus profondément possible, y compris sur les services publics. En suivant la loi du marché, l'intérêt économique passe avant le bien-être social et la protection environnementale.

La privatisation est l'opération consistant à transférer par la vente d'actifs, une activité, un établissement ou une entreprise du secteur public au secteur privé. Le Premier Ministre JM Ayrault annonce encore une fois une série de privatisations, sans préciser les secteurs : *"Nous envisageons que dans un certain nombre d'entreprises publiques où le taux de participation de l'État est très important nous puissions dégager une partie pour financer de l'investissement. Pas pour boucher les trous du budget"*¹.

Arnaud Montebourg (présenté comme la « branche gauche » du PS) avait déjà montré l'intérêt de baisser la participation de l'Etat dans des secteurs comme EDF, GDF Suez...

¹ 5 mai 2013, interview sur la chaîne privée TF1 possédée par Bouygues

Historique des privatisations

1937-1938 a lieu une première série de nationalisation (contraire de privatisation) par le front populaire (entre autre voix ferrées, secteur de l'armement). À la sortie de la guerre, une série de nationalisations sans compensation est effectuée : Banque de France, électricité, eau, transports aériens, mais aussi des entreprises de production comme Renault. A cette période, ces nationalisations sont soutenues aussi bien par « la droite » (De Gaulle) que « la gauche » (PCF, SFIO).

Depuis 1973 et l'article 123 du traité de Lisbonne, l'Etat doit emprunter à des banques privées plutôt qu'à la Banque de France. Par choix, l'Etat s'endette auprès des banques et rembourse ses emprunts avec intérêts.

Par la suite les privatisations se succèdent, une bonne partie durant les gouvernements du PS. Sous le gouvernement de Jospin, entre 1997 et 2002 a été privatisé (ou les capitaux ont été ouvert pour) : Air France, les autoroutes du sud de la France, le crédit lyonnais, France Télécom, Eramet, GAN, Thomson Multimédia, CIC, CNP, l'aérospatiale (EADS).

Le gouvernement actuel de gauche estime une nouvelle fois que la « racine du problème » est donc qu'on n'a pas assez privatisé les services publics.

La privatisation, ça crée de l'emploi ?

Si on regarde l'évolution historique, cela ne se justifie pas du tout. En parallèle du soutien aux entreprises privées, on supprime des employés de l'Etat. En 2000, 70% du PIB servait à « rémunérer le travail » (cela comprend tous les salaires des ouvriers et des patrons, ainsi que la protection sociale) et 30% à « rémunérer le capital » (dont la moitié sert aux investissements). Aujourd'hui, cette balance est de 60% travail / 40% capital, soit un transfert important en seulement 10 ans.

Les entreprises publiques ça coûte trop cher ?

Privatiser permet une rentrée d'argent ponctuelle, qui ne s'effectue qu'une seule fois. Si des entreprises achètent, c'est qu'ils y tirent des intérêts financiers conséquents. On privatise donc ce qui peut permettre des rentrées d'argent (guichets de la SNCF), et on garde ce qui est déficitaire (entretien des rails à la RFF). D'un côté les entreprises privées bénéficient de plus en plus de la tutelle de l'Etat (autoroutes à prix symbolique pour Vinci), d'un autre il n'y aurait plus d'argent pour garder une gestion publique.

Cet argument renverse la situation réelle, car la privatisation implique de rémunérer le capital (en versant des dividendes aux actionnaires), ce qui n'est pas le cas pour une entreprise 100% publique. Il faut savoir que depuis que l'Etat est obligé d'emprunter à la banque privée (1973), les intérêts versés en cumulé s'élèvent à 1400 milliards d'euros en 2011, soit à peu près le coût total de la dette (1800 milliards en 2011).

La loi du marché apportera-t-elle un meilleur service ?

Dans les faits c'est plutôt le contraire, car le service doit être rentable ou apporter une contrepartie jugée suffisante pour être effectué par le privé. Les services aux professionnels est favorisé par rapport aux services aux particuliers, ainsi les guichets de la poste (société anonyme depuis 2010) dans les petites villes sont fermés, les lettres envoyés par un individu mettent plus de temps à arriver. Et pour combler les difficultés sociales entraînées par la privatisation, en particulier à cause de la montée des prix, l'Etat finance la réduction des prix en payant par exemple la différence par rapport au plein tarif concernant les réductions de la SNCF.

En 2011, concernant la distribution de l'eau potable, on a estimé qu'en moyenne les régies publiques (entreprises publiques) coûtaient 26% moins cher et effectuaient 6 fois plus d'investissement que le même service assuré par une entreprise privé. Le privé entretient moins ses conduites, car ça coûte de l'argent, et de toute manière les fuites sont facturées au particulier.²

Nationalisation=autoritarisme ?

Une chose est sûre, la nationalisation n'est ni une condition suffisante à la justice, ni une fin en soi. Elle n'est pas plus une garantie de bonheur que la « main invisible du marché ». La défense des services publics ne doit pas faire oublier l'importance d'autres luttes que l'on peut porter. Nous vivons actuellement dans un état ou une classe fermée et restreinte se partage l'essentiel du pouvoir et la majorité se laisse porter, inerte. Notre démocratie nationale répartie mal les pouvoirs et n'empêche ni les injustices, ni la destruction de l'environnement.

La nationalisation doit être portée avec d'autres réflexions importantes : d'une part l'accessibilité des services que l'on peut associer avec l'égalité des droits, la mise en place de la gratuité... D'autre part la question se pose : des services publics au service de quoi ? Contrôlés par qui ? A titre d'exemple l'armement, bien qu'au service de l'Etat, n'empêche pas de faire des morts.

Contact et inscription mailing-list :

escargots.solidaires@yahoo.fr

Plus de textes : escargotssolidaires.noblogs.org



² Pour voir la démonstration : «26% moins cher que Veolia et 6 fois plus d'investissement qu'avec le privé», 22 mars 2011 [Sylvain Lapoix](http://SylvainLapoix.owni.fr), owni.fr